

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 28 (1966)
Heft: 10

Rubrik: Illustration de la 1ère page de couverture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le gonflage à l'eau convient pour tous les pneus qui sont pourvus d'une valve spéciale. Cette valve fait aujourd'hui partie de l'équipement normal d'un tracteur de conception moderne.

Les exemples suivants montrent comment la charge supplémentaire que représente l'eau augmente selon le format du pneu (les chiffres entre parenthèses indiquent la charge supplémentaire (eau) + le poids du produit antigel):

Pneu 8,3/8-24 = charge de 45 kg (52 kg)
Pneu 8-36 = charge de 65 kg (75 kg)
Pneu 9,5/9-36 = charge de 95 kg (109 kg)
Pneu 11,2/10-28 = charge de 90 kg (104 kg)
Pneu 13,6/12-36 = roue de 200 kg (230 kg)
Pneu 14,9/13-30 = roue de 200 kg (230 kg)

Si l'on utilise du chlorure de magnésium comme produit antigel, il en résulte un accroissement de la charge (voir tablette ci-dessus), du fait que les sels sont plus lourds que l'eau. Attention! Ne jamais mettre du chlorure de magnésium dans le radiateur du moteur!

On craint parfois que l'eau qui se trouve dans les pneus se corrompe. Mais cette crainte est sans fondement. Le remplissage complémentaire de la chambre du pneu avec environ 25 % d'air — qui, soit dit en

passant, donne au pneu l'élasticité dont il a besoin — représente une quantité d'air bien trop faible pour donner lieu à un processus de décomposition. Ce qui importe davantage, par contre, c'est de veiller à la pression de gonflage. Si la chambre à air présente une défautuosité, il se produit des pertes de pression et des fuites d'eau (visibles à la valve). En pareil cas, la chambre à air doit être immédiatement réparée. Lorsque de l'eau demeure longtemps entre l'enveloppe du pneu et la chambre à air, par ailleurs, elle peut aggraver les dégâts déjà eventuellement subis par les fibres textiles du pneu. En calculant les frais occasionnés par le lestage des pneus à l'eau et l'emploi de masses d'alourdissement, on obtient les résultats suivants:

1) L'estage à l'eau — Pneus 9,5/9-36. Remplissage: 95 litres (voir tablette). Charge supplémentaire de l'essieu arrière: 190 litres. Au prix de 45 cts par m³, le remplissage revient à environ 10 cts. Il faut ajouter à cela la valve spéciale, soit fr 9.50. Ainsi la charge supplémentaire représente une dépense de moins de fr. 10.—.

2) Masses d'alourdissement. On compte de fr. 1.50 à fr. 2.— par kilo de fer. Pour une charge égale à celle obtenue avec de l'eau, la dépense est par conséquent de fr. 285.— à fr. 380.— (!). W.B.

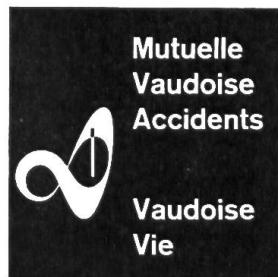
Illustration de la 1ère page de couverture

La récolte des betteraves avec le FENDT A UN SEUL HOMME

Le tracteur porte-outils FENDT A UN SEUL HOMME est aussi hautement mis en valeur pour la récolte des betteraves, par l'adaptation de la récolteuse automatique. Très maniable, un homme seul peu monter et démonter l'appareil en peu de temps et sans outil. En une seule fois les collets sont coupés, les betteraves arrachées et nettoyées avant d'être placées automatiquement dans la benne. Les feuilles du collet sont transportées par une aligneuse soit en andains soit en tas.

La récolte des betteraves au moyen du porte-outils FENDT A UN SEUL HOMME a été éprouvée par la DLG et a obtenu la mention excellente. Le FENDT porte-outils a aussi été essayé et reconnu par l'IMA.

UMA UNION DES FEDERATIONS AGRICOLES SUISSES POUR LA MACHINE AGRICOLE.



Deux assurances de bonne compagnie

La Mutuelle Vaudoise Accidents est l'assureur de confiance de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs

Agences dans toute la Suisse